

INFOS DES ARBITRES BELGES

En préparation aux différents championnats d'été (provinciaux, fédéraux ou nationaux), il est important d'appliquer le même règlement vestimentaire pour tous. Afin d'éviter toutes mauvaises surprises, veuillez prendre connaissance des différents points ci-dessous :

LE SHORT : À partir de ce samedi 18/04/2026, short sportif ou pas, il devra couvrir toute la cuisse. Les arbitres accepteront juste au-dessus du genou (fini les shorts court mi-cuisse).



INTERDIT



AUTORISÉ



INTERDIT

LE LEGGING : Collant trop aux corps, il ne sera plus accepté (cela concerne surtout les Dames).



LEGGING INTERDIT

Chaussures complètement fermées. Épaules couvertes et aucun trou apparent au pantalon.
Une tenue correcte et respectueuse est d'application.

A noter qu'à partir de la saison 2027, le 'jean' sera interdit pour les compétitions.

Les joueurs devront porter une tenue sportive pour le bas (training).

Autant prendre les devants et s'y habituer dès maintenant.

Seul l'arbitre est juge pour décider ce qui est valable ou pas.

Président national des arbitres : **HUBIN Olivier**
Présidente fédérale des arbitres : **TORBIDONI Marina**
vice-Président fédéral des arbitres : **PHILIPPE Raphaël**